



Ref : ERG007

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES PRAP IBC

Secteur Industrie, BTP, Commerce et activités de Bureau

Continuer à exercer son rôle d'acteur de la prévention et à mettre en application les principes de sécurité physique



Public

Personnel possédant le certificat d'acteur PRAP IBC



Participants

Jusqu'à 10 personnes



Intra

Dans vos locaux,
selon vos disponibilités



Prérequis

Être titulaire du certificat PRAP IBC en limite de validité



Durée

1 jour (7 heures)



Inter

Nous consulter

Objectifs

- ✓ Rappeler l'importance des enjeux de la prévention, des atteintes à la santé et leurs conséquences
- ✓ Revoir sur les principes de prévention et de manutention
- ✓ Maintenir et actualiser les compétences de l'acteur PRAP au sein de son établissement

Programme

RETOUR D'EXPERIENCE DES ACTEURS PRAP

RAPPEL DU RÔLE DE L'ACTEUR PRAP DANS SON ETABLISSEMENT

Les enjeux humains et financiers
Statistiques des AT/MP
Les acteurs de la prévention

RAPPELS SUR LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN

Les principaux éléments de l'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur
Les facteurs de risques

OBSERVATION DE SITUATIONS DE TRAVAIL ET IDENTIFICATION DES SITUATIONS DANGEREUSES

RAPPELS DES PRINCIPES DE PREVENTION ET D'AMENAGEMENT DES POSTES DE TRAVAIL

Les principes généraux de prévention
Les principes d'aménagement dimensionnel
La formalisation et à la hiérarchisation des pistes d'amélioration

RAPPELS SUR LES PRINCIPES DE BASE DE SECURITE PHYSIQUE ET D'ECONOMIE D'EFFORTS

EXERCICES PRATIQUES ET MISES EN SITUATION ADAPTES A L'ACTIVITE DES PARTICIPANTS

Méthodes pédagogiques

Formation participative, apports théoriques, échanges, partage d'expériences, exercices d'apprentissage en groupe,
Analyses de situation de travail, exercices et mises en situation adaptés à l'activité des participants

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, charges spécifiques à l'établissement...

Intervenant

Formateur PRAP IBC expérimenté

Evaluation et validation

Evaluation pratique
Délivrance d'un certificat PRAP et d'un certificat de réalisation

Périodicité de recyclage

Tous les 24 mois.

Support remis aux stagiaires

Des supports dématérialisés sont remis aux stagiaires

Références réglementaires

Article R. 4541-8 du code du travail ; Référentiel INRS

Les + NEOMIS

- + Mises en situation adaptées à l'activité de chaque participant
- + Pédagogie interactive et participative
- + Garantie **minimum 60% de pratique**

98,3 % Taux de satisfaction stagiaires
100 % Notre taux de réussite



Notre engagement qualité

